

RAPPORT INTERMÉDIAIRE  
DE LA DIRECTION  
SUR LES RENDEMENTS DU

**FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ**

AU 30 JUIN 2007

Le présent Rapport intermédiaire de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les États financiers intermédiaires ou annuels du Fonds obligations canadiennes FMOQ. Vous pouvez obtenir les États financiers intermédiaires ou annuels, sur demande et sans frais, en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597, en nous écrivant au 1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1111, Montréal (QC) H3G 1R8 ou en nous adressant un courriel à [info@fondsfmoq.com](mailto:info@fondsfmoq.com). Les États financiers du Fonds obligations canadiennes FMOQ sont également accessibles en consultant les sites Internet [www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

## ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours des six derniers mois, le Fonds obligations canadiennes FMOQ a enregistré un rendement non annualisé net de tous frais de -1,23 % alors que son indice de référence, le Marché des capitaux Scotia – Indice obligataire Universel, affichait un rendement brut (c'est-à-dire non diminué de frais de gestion ou d'acquisition) de -0,78 %. Il est à noter que cet écart de performance s'explique en totalité par le fait que le rendement du Fonds est net de frais de gestion, alors que celui de l'indice est présenté brut. La performance du Fonds obligations canadiennes FMOQ se compare correctement à celle de son indice de référence et se situe, pour la période de six mois, dans le deuxième quartile des fonds d'obligations canadiennes de même nature.

Au cours des six derniers mois, le Fonds obligations canadiennes FMOQ a utilisé une stratégie indicielle. La composition du portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds n'a donc eu aucun impact négatif ou positif sur le rendement du Fonds par rapport à son indice de référence. Au cours de cette même période, le taux directeur de la Banque du Canada est demeuré stable à 4,25 %. Malgré une stabilité du taux directeur, les taux d'intérêt à long terme ont, quant à eux, enregistré une hausse. À titre d'exemple, le taux de rendement des obligations 10 ans du gouvernement du Canada est passé de 4,08 % à 4,55 % entre le 31 décembre 2006 et le 30 juin 2007. C'est ce qui explique les rendements négatifs enregistrés par la grande majorité des fonds d'obligations canadiennes au cours du semestre. La stratégie indicielle du Fonds obligations canadiennes FMOQ n'a donc eu aucun effet positif ou négatif sur le rendement du Fonds.

De par sa nature et ses objectifs de placement, le Fonds obligations canadiennes FMOQ recueille principalement les investissements à long terme des participants aux Fonds FMOQ. Dans cette optique, il est normal de constater un faible volume de rachats. Au cours des six premiers mois de 2007, les valeurs des parts achetées et rachetées ont été relativement similaires à la même période de 2006. Compte tenu de la nature des placements du Fonds et des rachats qui ont été nettement plus que compensés par les achats de nouvelles parts, cette situation n'a eu aucun impact négatif sur le rendement du Fonds.

Le ratio des frais de gestion du Fonds obligations canadiennes FMOQ est demeuré au cours de la période intermédiaire le même qu'en 2006, soit 1,01 %. À ce niveau, le Fonds obligations canadiennes FMOQ demeure parmi les fonds obligataires canadiens les moins coûteux, avantageant ainsi le rendement net du Fonds par rapport aux fonds comparables.

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

La Banque du Canada, après une séquence de hausses de son taux directeur, a adopté depuis mai 2006 une politique de stabilité des taux. Toutefois, au cours des derniers mois, la Banque du Canada a clairement fait savoir qu'elle devrait à court terme procéder à de nouvelles hausses de taux afin de contrer les pressions inflationnistes qui se font de plus en plus présentes dans l'économie. Le 10 juillet 2007, elle procédait d'ailleurs à une première hausse de 0,25 %, laquelle pourrait être suivie par d'autres si les pressions inflationnistes ne se résorbent pas. L'ampleur d'une nouvelle séquence de hausses de taux d'intérêt est toutefois tributaire de leurs impacts sur le dollar canadien et de l'évolution des taux américains. De plus, les hausses récentes des taux à long terme permettent également de croire qu'ils ne répondront pas de façon directe aux hausses des taux à court terme.

Malgré une possibilité d'une hausse des taux d'intérêt pour le second semestre de 2007, le Fonds maintiendra sa stratégie indicielle et devrait générer des rendements approchant le niveau moyen des taux d'intérêt.

Compte tenu de la stratégie de placement utilisée par le Fonds et du faible niveau de frais, qui sera maintenu, le positionnement du Fonds, en terme de rendement, par rapport à son indice de référence devrait, au cours du deuxième semestre de 2007, être similaire à celui obtenu au cours du premier.

### OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le gérant du Fonds obligations canadiennes FMOQ est la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* et le placeur principal des parts du Fonds est la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* Ces deux sociétés sont des filiales à part entière de la *Société de services financiers Fonds FMOQ inc.*

Le gérant et le placeur principal du Fonds obligations canadiennes FMOQ se partagent l'ensemble des frais de gestion perçus à même le Fonds et prévus au prospectus, selon la valeur de leur travail respectif et des standards normaux du marché.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices et le dernier semestre. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés et des états financiers intermédiaires non vérifiés du Fonds <sup>(a)</sup>.

<sup>(a)</sup> À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006, le chapitre 3855, Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés s'applique aux états financiers du Fonds. Le principal impact du chapitre 3855 concerne la détermination de la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif à l'aide du cours acheteur pour une position acheteur et du cours vendeur pour une position vendeur au lieu du cours de clôture qui était précédemment utilisé.

Pour permettre aux parties impliquées d'apprécier l'impact de cette nouvelle norme comptable à l'égard des fonds d'investissement, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont accordé une dispense autorisant le report de l'application du chapitre 3855 aux fins du calcul de la valeur de l'actif net des fonds d'investissement à des fins autres que les états financiers (cours d'achats ou de ventes de parts, calcul des rendements, etc.) jusqu'au 30 septembre 2007.

## VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART

## Fonds obligations canadiennes FMOQ

## Points saillants financiers par part

	30 juin 2007 (6 mois)	31 décembre 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (12 mois)	31 décembre 2004 (12 mois)	31 décembre 2003 (12 mois)	31 décembre 2002 (12 mois)
<b>Valeur liquidative au début de l'exercice</b>	<b>11,00 \$</b>	11,12 \$	10,99 \$	10,82 \$	10,91 \$ <sup>(4)</sup>	10,37 \$
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>						
Total des produits	0,28	0,56	0,58	0,59	0,40 <sup>(3)</sup>	0,50 <sup>(3)</sup>
Total des charges	(0,06)	(0,11)	(0,11)	(0,11)	—	—
Gains (pertes) réalisés	(0,01)	0,01	0,03	(0,04)	(0,11) <sup>(3)</sup>	0,35 <sup>(3)</sup>
Gains (pertes) non réalisés	(0,35)	(0,14)	0,10	0,20	—	—
Commission de courtage	—	—	—	—	—	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation <sup>(1)</sup></b>	<b>(0,14)</b>	0,32	0,60	0,64	0,29	0,85
<b>Distributions</b>						
Revenu de placement (excluant les dividendes)	0,24	0,44	0,47	0,47	0,38	0,48
Dividendes	—	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—	0,12
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions totales <sup>(2)</sup></b>	<b>0,24</b>	0,44	0,47	0,47	0,38	0,60
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice</b>	<b>10,62 \$</b>	11,00 \$	11,12 \$	10,99 \$	10,82 \$	10,62 \$

<sup>(1)</sup> La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(2)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds d'investissement.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

## Fonds obligations canadiennes FMOQ

## Ratios et données supplémentaires

	30 juin 2007 (6 mois)	31 décembre 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (12 mois)	31 décembre 2004 (12 mois)	31 décembre 2003 (12 mois)	31 décembre 2002 (12 mois)
Actif net utilisé à des fins de transactions (en milliers)	178 147 \$	170 957 \$	159 244 \$	148 119 \$	150 758 \$	2 099 \$
Nombre de parts en circulation	16 761 038	15 538 988	14 321 301	13 473 099	13 936 907	197 578
Ratio des frais de gestion <sup>(1)</sup>	1,01 %	1,01 %	1,02 %	1,02 %	1,02 %	0,91 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge	1,01 %	1,01 %	1,02 %	1,02 %	1,02 %	0,91 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>(2)</sup>	19 %	78 %	56 %	35 %	78 %	491 %
Ratio des frais d'opérations <sup>(3)</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative à la fin de la période utilisée à des fins de transactions <sup>(4)</sup>	10,63 \$	11,00 \$	11,12 \$	10,99 \$	10,82 \$	10,62 \$

<sup>(1)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de l'exercice.

<sup>(2)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

<sup>(3)</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de l'exercice.

<sup>(4)</sup> À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006, le chapitre 3855, Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés s'applique aux états financiers du Fonds. Le principal impact du chapitre 3855 concerne la détermination de la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif à l'aide du cours acheteur pour une position acheteur et du cours vendeur pour une position vendeur au lieu du cours de clôture qui était précédemment utilisé.

Pour permettre aux parties impliquées d'apprécier l'impact de cette nouvelle norme comptable à l'égard des fonds d'investissement, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont accordé une dispense autorisant le report de l'application du chapitre 3855 aux fins du calcul de la valeur de l'actif net des fonds d'investissement à des fins autres que les états financiers (cours d'achats ou de ventes de parts, calcul des rendements, etc.) jusqu'au 30 septembre 2007.

## FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion payables au gérant par le Fonds obligations canadiennes FMOQ sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds au taux annuel de 1,01 % (taxes incluses). Ces frais sont payables hebdomadairement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif de l'ensemble des frais de gestion des Fonds FMOQ, à l'exclusion du Fonds monétaire FMOQ, peuvent se résumer ainsi :

• Administration du Fonds, mise en marché, tenue de dossiers des participants et marge bénéficiaire du gérant	0,66 %
• Garde des valeurs et services fiduciaires des régimes fiscaux	0,08 %
• Gestion du portefeuille de placements	0,25 %
• Autorité réglementaire, vérification et frais légaux	0,02 %

**RENDEMENT PASSÉ**

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds obligations canadiennes FMOQ au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds.

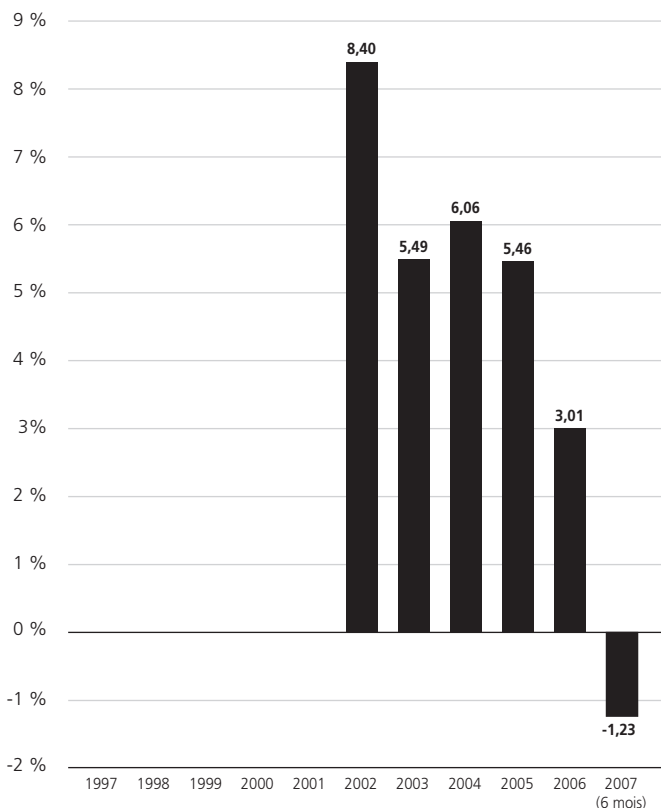
Le rendement passé du Fonds obligations canadiennes FMOQ n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

**RENDEMENTS ANNUELS (%)**

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds obligations canadiennes FMOQ pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre, à l'exception toutefois de la dernière bande qui présente le rendement total du Fonds pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007.

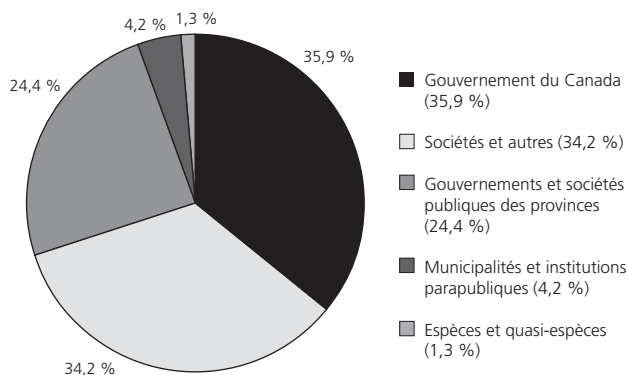
Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice ou, selon le cas, de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

**FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ  
RENDEMENTS ANNUELS**



**APERÇU DU PORTEFEUILLE**

**RÉPARTITION DE L'ACTIF NET AU 30 JUIN 2007**



Valeur liquidative totale : 178 055 221 \$

**LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)\***

	% de l'actif net
1 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,100 %, 2008-12-15	5,7
2 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,600 %, 2011-09-15	4,9
3 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,050 %, 2011-03-15	3,8
4 Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,750 %, 2010-03-15	2,7
5 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,650 %, 2009-09-15	2,5
6 Gouvernement du Canada, 5,750 %, 2033-06-01	2,0
7 Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,000 %, 2012-06-15	1,8
8 Banque Inter-Américaine de Développement, 4,400 %, 2026-01-26	1,5
9 Gouvernement du Canada, 8,000 %, 2023-06-01	1,4
10 Espèces et quasi-espèces	1,3
11 Province de l'Ontario, 6,500 %, 2029-03-08	1,1
12 Banque Inter-Américaine de Développement, 3,400 %, 2010-07-21	1,1
13 Province de Québec, 5,500 %, 2014-12-01	1,1
14 Gouvernement du Canada, 4,250 %, 2008-09-01	1,0
15 Gouvernement du Canada, 5,750 %, 2029-06-01	1,0
16 Province de Québec, 5,750 %, 2036-12-01	1,0
17 Province de l'Ontario, 5,600 %, 2035-06-02	1,0
18 Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2017-06-01	1,0
19 Farm Credit Corporation, 4,600 %, 2021-06-01	0,9
20 Société de voirie du Nouveau-Brunswick, 6,470 %, 2027-11-30	0,9
21 Gouvernement du Canada, 5,000 %, 2014-06-01	0,9
22 Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 8,500 %, 2015-10-27	0,9
23 Province de Québec, 8,500 %, 2026-04-01	0,9
24 Gouvernement du Canada, 4,500 %, 2015-06-01	0,9
25 TransCanada PipeLines, 8,290 %, 2026-02-05	0,8
<b>Total</b>	<b>42,1</b>

\* Il n'y a aucune position vendeur dans ce Fonds.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds obligations canadiennes FMOQ. Une mise à jour trimestrielle peut être obtenue sans frais en communiquant avec le gérant du Fonds.

Le prospectus et d'autres renseignements sur le Fonds obligations canadiennes FMOQ peuvent être consultés sur le site Internet du gérant au [www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com) ou sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



**Vous pouvez obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ :**

- sur le site Internet [www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com) ; ou
- en composant le 514 868-2081 ou, sans frais, le 1 888 542-8597 ; ou
- en écrivant à  
1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1111,  
Montréal (Québec) H3G 1R8.